

Réf: Dossier N° 045259

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « BEN SOLAR »

Siège social Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX, Lot 2623, Ilot 223

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du mercredi 13 octobre 2021 reçus par Me OUFFOUE D. BERNARD , et enregistrés au CEPICI le mercredi 13 octobre 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BEN SOLAR »

Objet : Bâtiments Travaux Publics ( BTP) ; Assainissement, Hydraulique ; Equipement médical ; Electricité générale Fabrication de contenant d'eau Fournitures et Prestations diverses ;

Et généralement faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher d'une manière quelconque à l'un des objets ci-dessus définis.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés, ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe ;

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX, Lot 2623, Ilot 223

Dirigeant(s) : M YAMEOGO SAKMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06134 du 13/10/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°29873/GTCA/RC/2021 du 13/10/2021

